

**QUICK BAYT**Version 1 / B
102000007686

1/6

Date de révision: 31.03.2008

Date d'impression: 31.03.2008

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE**Informations sur le produit**

Nom commercial QUICK BAYT
Code du produit (UVP) 05451132
Utilisation Insecticide

Société Bayer CropScience s.a.-n.v.
 BG Bayer Environmental Science
 Louizalaan 143 Avenue Louise
 1050 Brussel - Bruxelles
 Belgique

Téléphone +32(0)2/535 63 11 (8u/h 00 tem/à 17u/h 00)
Téléfax +32(0)2/534 35 76
Service responsable Bayer Antwerpen Comm.V
 +32(0)3/540 30 70 (na/après 17u/h 00 en/et vóór/avant 8u/h 00)
 E-mail : marina.meysmans@bayercropscience.com

Numéro de téléphone d'appel d'urgence +32(0)70/245 245 (Antigifcentrum / Centre Antipoisons)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Indications de risque pour l'homme et l'environnement**

Pas de dangers particuliers connus.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**Nature chimique**Granulé (GR)
Imidaclopride 0,5%**Composants dangereux**

Nom Chimique	No.-CAS / No.-EINECS	Symbole(s)	Phrase(s) R	Concentration [%]
Imidaclopride	138261-41-3	Xn	R22, R52	0,50

Pour le texte complet des phrases R mentionnées dans cet article, voir chapitre 16.

4. PREMIERS SECOURS**Conseils généraux**

S'éloigner de la zone dangereuse. Maintenir et transporter la victime en position latérale de sécurité. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart.

Contact avec la peau

Nettoyer avec une grande quantité d'eau et du savon, si disponible, avec du polyéthylène glycol 400, puis rincer avec de l'eau.



QUICK BAYT

Version 1 / B
102000007686

2/6

Date de révision: 31.03.2008
Date d'impression: 31.03.2008

Contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, enlever les lentilles de contact et rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

Ingestion

Provoquez le vomissement, seulement si : 1. le patient est parfaitement conscient, 2. aucune aide médicale n'est rapidement disponible, 3. l'équivalent d'une cuiller à soupe a été ingérée, et 4. l'ingestion remonte à moins d'une heure. (Le vomi ne doit pas pénétrer dans les voies respiratoires.)

Avis aux médecins

Traitement

Soins de première urgence, traitement symptomatique après décontamination.
Surveillance de l'appareil respiratoire, des paramètres cardiovasculaires.
Un lavage gastrique n'est normalement pas requis. Si l'équivalent d'une cuiller à soupe a été ingérée, administrer du charbon médicinal et sulfate de sodium.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié

Eau pulvérisée
Dioxyde de carbone (CO₂)
Mousse
Sable

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de :
Acide chlorhydrique (HCl)
Cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique)
Oxyde de carbone (CO)
Oxydes d'azote (NO_x)

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.
En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Limiter l'épandage des fluides d'extinction.
Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles

Éviter tout contact avec le produit répandu ou les surfaces contaminées.
Utiliser un équipement de protection individuelle.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans les eaux de surface, les égouts et les eaux souterraines.

Méthodes de nettoyage

Utiliser un équipement de manutention mécanique.
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.
Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en respectant la réglementation sur l'environnement.

**QUICK BAYT**Version 1 / B
102000007686

3/6

Date de révision: 31.03.2008
Date d'impression: 31.03.2008**Conseils supplémentaires**Informations concernant les équipements de protection individuelle, voir chapitre 8.
Informations concernant l'élimination, voir chapitre 13.**7. MANIPULATION ET STOCKAGE****Manipulation**

Conseils pour une manipulation sans danger

Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée.

Stockage

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Conserver dans le conteneur original.

Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.

Précautions pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Stabilité au stockage

Température de stockage < 50 °C

Tolérance de température -10 °C à 40 °C

Matériau approprié

Film alu composé (épaisseur Alu min 0,007 mm)

PEhd (polyéthylène haute densité)

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Composants	No.-CAS	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
Imidaclopride	138261-41-3	0,7 mg/m ³		OES BCS*

*OES BCS : Valeur limite interne Bayer CropScience pour l'exposition professionnelle
(Occupational Exposure Standard)**Équipement de protection individuelle**

Dans le cadre d'une manipulation normale et de l'emploi préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette. Dans les autres cas il est recommandé d'utiliser les protections suivantes.

Protection respiratoire

Porter un masque filtrant les particules (facteur de protection 4) de type EN149FFP1 ou équivalent.

Les protections respiratoires ne doivent être utilisées que lors d'expositions de courte durée, après que toutes les mesures de réduction de l'exposition à la source ont été mises en place (par exemple un confinement et/ou une ventilation), de manière à maîtriser les risques résiduels. Veiller à toujours respecter les instructions du fabricant concernant le port et l'entretien des appareils respiratoires.



QUICK BAYT

Version 1 / B
102000007686

4/6

Date de révision: 31.03.2008
Date d'impression: 31.03.2008

Protection des mains	Porter des gants nitrile estampillés CE ou équivalent (épaisseur minimum 0,4 mm). Les laver en cas de contamination. Les jeter lorsque la contamination externe ne peut pas être éliminée, lorsqu'ils sont percés ou contaminés à l'intérieur. Se laver les mains systématiquement avant de manger, boire, fumer ou d'aller aux toilettes.
Protection des yeux	Lunettes de sécurité
Protection de la peau et du corps	Porter une combinaison standard et un vêtement de type 5. Porter deux couches de vêtements dans la mesure du possible. Une combinaison en coton ou coton/polyester doit être portée sous le vêtement de protection chimique et nettoyée fréquemment par une blanchisserie industrielle.
Mesures d'hygiène	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Entreposer séparément les vêtements de travail. Enlever immédiatement les vêtements sales et ne les réutiliser qu'après un nettoyage complet. Détruire (brûler) les vêtements non nettoyables. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Forme	granuleux
Couleur	rouge clair
Odeur	faible, caractéristique

Données de sécurité

Point/ intervalle de fusion	180 - 182 °C
Inflammabilité (solide, gaz)	Le produit n'est pas facilement inflammable.
Température d'inflammabilité	355 °C
Masse volumique apparente	env. 0,542 kg/l à 20 °C
Solubilité dans l'eau	à 20 °C soluble
Coefficient de partage : n-octanol/eau	log Poe: 0,57 à 21 °C La valeur fournie concerne la matière active technique imidaclopride.
Indice de combustion	IC5 Combustion avec flammes

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ



QUICK BAYT

Version 1 / B
102000007686

5/6

Date de révision: 31.03.2008
Date d'impression: 31.03.2008

Réactions dangereuses Pas de réactions dangereuses si les recommandations de stockage et de manipulation sont respectées.
Stable dans des conditions normales.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë par voie orale	DL50 (rat) > 2.500 mg/kg
Toxicité aiguë par pénétration cutanée	DL50 (rat) > 2.000 mg/kg
Irritation de la peau	Pas d'irritation de la peau. (lapin)
Irritation des yeux	Pas d'irritation des yeux. (lapin)
Sensibilisation	Non sensibilisant. (cochon d'Inde) OCDE Ligne Directrice 406, Test de Magnusson & Kligman

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Effets écotoxicologiques

Toxicité pour le poisson	CL50 (Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)) 211 mg/l Durée d'exposition: 96 h La valeur fournie concerne la matière active technique imidaclopride.
Toxicité pour les daphnies	CE50 (Puce aquatique (Daphnia magna)) 85 mg/l Durée d'exposition: 48 h La valeur fournie concerne la matière active technique imidaclopride.
Toxicité pour les daphnies	CL50 (Chironomus riparius (ver de vase)) 0,0552 mg/l Durée d'exposition: 24 h La valeur fournie concerne la matière active technique imidaclopride.
Toxicité pour les algues	CE50 (Desmodesmus subspicatus) > 10 mg/l Taux de croissance Durée d'exposition: 72 h La valeur fournie concerne la matière active technique imidaclopride.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Produit

Sous réserve d'observer les règlements en vigueur et, le cas échéant, après accord avec le service de collecte et les autorités compétentes, le produit peut être transporté sur une décharge ou dans une installation d'incinération.

Emballages contaminés

Ne pas réutiliser des récipients vides.
Les récipients non totalement vidés doivent être éliminés comme des déchets dangereux.

Code d'élimination des déchets

020108 déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses



QUICK BAYT

Version 1 / B
102000007686

6/6

Date de révision: 31.03.2008
Date d'impression: 31.03.2008

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Produit non dangereux au sens des réglementations nationales et internationales de transport de matières dangereuses.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Classement et étiquetage conformément à la Directive Européenne 1999/45/CE (relative à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses) et à ses amendements.

Classification:

Non soumis à étiquetage réglementaire

Étiquetage exceptionnel

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

Information supplémentaire

Classement OMS : III (Peu dangereux)

16. AUTRES DONNÉES

Autres informations

Texte des phrases R mentionnées au chapitre 3 :

R22	Nocif en cas d'ingestion.
R52	Nocif pour les organismes aquatiques.

Le classement indiqué à la section 15 de cette fiche de données de sécurité, a pour base la directive européenne 1999/45/CE sur les Préparations Dangereuses (et ses adaptations). Cette directive doit être mise en oeuvre dans les Etats-Membres de l'Union Européenne au plus tard le 30 Juillet 2004 pour les préparations pesticides.

Les informations données dans la présente fiche sont conformes aux dispositions du Règlement (CE) no. 1907/2006. Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Les informations données satisfont aux dispositions réglementaires communautaires en vigueur. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires nationaux en vigueur.

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances et les principaux textes législatifs et réglementaires relatifs au produit et promulgués à la date de conception du document.

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.